

**Renseignements :**

**ERAGE - Délégation Alsace**

4 rue Brûlée

CS 70008

67085 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 14 19 09

Fax : 03 88 35 62 27

Mail : alsace@erage.eu / Case : Formation Continue

**Durée**

6:00 heures

**Spécialisation**

Droit de la famille, des personnes, et de leur patrimoine

**Niveau :**

Niveau III : Expertise

Niveau IV : Actualisation

**Date**

Du 02/07/2018 au 02/07/2018

**Horaires**

De 9:00 à 12:00 et  
de 13h30 à 16h30

**Lieu de la formation**

ERAGE 4 rue Brûlée

67085 STRASBOURG CEDEX

**Intervenant(s)**

Maître Jérôme CASEY, Avocat au Barreau de Paris, Maître de conférences à l'université de Bordeaux  
vice-président du Comité de droit de la famille et des successions du Conseil des Barreaux Européens (CCBE)

**Objectifs de la formation :**

Maîtriser la nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel et appréhender ses conséquences patrimoniales. Maîtriser la procédure de divorces contentieux et faire un état des lieux de la jurisprudence.

**Prérequis :** Bonnes connaissances de la spécialisation ciblée

**Méthode pédagogique :** Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

**Support remis :** Dossier pédagogique PDF, élaboré par l'intervenant

**Programme :**

Matinée :

**Consentement mutuel : état des questions un an après**

Bilan d'une année de pratique du nouveau consentement mutuel (formalités, processus de signature, fiscalité, remise en cause)

Après-midi :

**Divorces contentieux : état de la procédure et de la jurisprudence**

Procédure de divorce contentieuse et liquidation : droit positif et jurisprudence (pièges procéduraux à éviter)

Stratégie du divorce dans la liquidation : quelles dates de retenir (actif/passif/valorisation des biens) Arrêts récents à noter (divorce & régimes matrimoniaux)

### A retourner à :

**ERAGE - Délégation Alsace**

4 rue Brûlée

CS 70008

67085 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 14 19 09

Fax : 03 88 35 62 27

Mail : alsace@erage.eu / Case : Formation Continue

### Date

Du 02/07/2018 au 02/07/2018

### Horaires

De 9:00 à 12:00 et  
de 13h30 à 16h30

### Durée

6:00 heures

### Lieu de la formation

**ERAGE**

4 rue Brûlée

**67085 STRASBOURG CEDEX**

### Niveau

Niveau III : Expertise

Niveau IV : Actualisation

### Spécialisation

Droit de la famille, des personnes, et de leur patrimoine

### Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

### Formation limitée à :

90 personnes

### Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

### Modalités de règlement

Paiement par chèque (à l'ordre de l'ERAGE)  
(1 chèque par participant)

### Renseignements sur le participant

Civilité : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Barreau : .....

Cabinet ou structure: .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Case Palais : .....

N° SIRET : .....

Année prestation serment.....

Profession :

Avocat Salarié

Avocat Libéral

Jeune Barreau

Magistrat

Juriste

Autre, précisez.....

### ERAGE organisme de formation N° 42670280867

### Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Fait le ..... à .....

Nom, prénom du signataire : .....

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

*Signature et cachet*

### Coût de la formation :

Avocat et autre public :	210 €/jour
Avocat 2 premières années d'exercice :	150 €/jour